

Notice sur les Enduits & les peintures polychromes des monuments romans primordiaux par B. C. Du mortier

Il est un point qui a jusqu'ici été complètement négligé par les archéologues et qui pourtant mérite de fixer toute leur attention dans l'étude des monuments romans. Je veux parler des enduits en ciment ou stuc qui recouvraient les murs intérieurs et extérieurs

des édifices de la première époque. Lorsqu'en juin dernier j'ai parlé sur cette question au Congrès archéologique de France, les hommes éminents qui assistaient à cette brillante réunion ont cru devoir m'engager de publier le résultat de mes recherches et c'est ce résultat que je présente aujourd'hui à l'académie en adjoignant à la question des enduits celle des peintures polychromes qui s'y rattache.

C'est un fait incontestable que les églises romanes de la première époque étaient recouvertes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur soit d'enduits soit de marbres soit même de mosaïques à l'instar de ce qui se pratiquait en Italie et de toutes les constructions romaines. On voit dans Gregoire de Tours * qui déjà au cinquième siècle et avant l'invasion franque les églises construites dans les Gaules étaient recouvertes

de marbre décorés de peintures, ce qui suppose nécessairement un enduit pour les appliquer. Namatius [Namace], évêque de Clermont éleva à la fin de ce siècle une église en forme de croix, qui avait 150 pieds de longueur, 70 colonnes et ?? nef avait les parois ornées de marbres de diverses espèces.

La femme de Namatius avait aussi bati en dehors de la même ville une église dont elle fit décorer les murs par des peintures à fresques. Or, ainsi que cela se pratiquait dans toutes les constructions romaines, ces peintures étaient appliquées sur des enduits

ou des stucs dont on revêtait [?] dans ce but les murs des édifices publics. Ce n'était donc là qu'une continuation des données[?] de l'art romain.

A la vérité, plusieurs écrivains ont prétendu que l'invasion des francs dans les Gaules amena une destruction de monuments religieux, et de savants archéologues ont aussi partagé cette manière de voir. Mais l'étude approfondie de l'Histoire de cette époque prouve que loin d'envahir les Gaules comme destructeurs des églises construites par les catholiques, les francs de Clovis, c'est-à-dire les francs sicambres du Tournaisis, montrèrent sous les ordres de leur chef un tel respect pour les édifices chrétiens, que loin d'avoir pour ennemis les évêques, Clovis trouva en eux le plus puissant appui près des populations chrétiennes qui peuplaient alors les Gaules. On connaît la célèbre histoire du vase volé à l'église de Rheims par un soldat Franc et la manière dont Clovis promit à St Remi de le lui rendre *. Il le lui

rendit en effet. Ce fait prouve bien le respect que portait le chef des francs

/

à tout ce qui tenait au domaine de l'Eglise. Comment peut-on supposer que Clovis qui montra tant de rigueur pour un simple vase eut pu consentir à voir son armée détruire les monuments religieux des chrétiens ? Au contraire il ? que ce fut dans les évêques catholiques qu'il trouva son plus grand appui, appui qui lui eut infailliblement manqué s'il eut suivi la ligne de conduite qu'on lui suppose contrairement aux faits historiques. Si les francs siccambres eussent envahi la Gaule comme destructeurs des églises pense-t-on que les habitants des Gaules convertis à la foi chrétienne eussent jamais, comme le dit Grégoire de Tours, désiré avec amour de les avoir pour maîtres * ? Sans doute les évêques se seraient bien gardés de prêter leur appui et le poids de leur influence à ceux qui ne venaient chez eux que pour envahir leurs temples. Il n'est donc nullement douteux que loin de suivre l'exemple des barbares destructeurs, les francs trouvèrent leur principale force dans leur respect pour les choses et les institutions et que c'est ce respect qui fut, avec leur courage, l'origine de leur puissance.

Hors donc qu'après son baptême, Clovis fit construire des églises dans un grand nombre de cités des Gaules, le mode de construction ne fut que la continuation de ce qui se passait alors. Ces églises appartiennent à un style que l'on a désigné sous le nom de romano-byzantin ou style roman primordial. Elevées par la puissance des rois francs, elles ne cédaient rien en étendue ni en richesse, aux temples de l'époque de la domination romaine. Ainsi nous voyons que l'église de St-Vincent à Paris construite par l'évêque St Germain avait les murs couverts de peintures sur fond d'or, la voûte de la nef décorée d'ornements en or et le toit recouvert de cuivre doré *. Grégoire de Tours nous apprend qu'après l'incendie de l'église de Ste Perpetue qu'en fit peindre et décorer les murs avec autant d'éclat qu'avait anciennement cette église.

Il est donc constant que sous l'époque mérovingienne comme durant celle qui l'avait précédée, les églises construites pour l'usage du culte catholique étaient recouvertes de peintures. Or ces peintures ne pouvaient être appliquées directement sur les murs qui à cette époque se construisaient couramment ? en petit ou en moyen appareil, présentaient des surfaces irrégulières et raboteuses comme dans toutes les constructions romaines. Pour corriger ce que ce mode de construction avait de désagréable à l'oeil, on avait recours à des stucs et à des enduits d'où on revêtait en maçonneries grossières et sur lesquels on appliquait les peintures destinées au décor de l'édifice. Ce mode d'enduits est donc irremplaçable de toutes les constructions de l'époque primitive, et il est la marque de la plus haute ancienneté, puisqu'il n'avait lieu qu'à une époque où les traditions du mode de construire des romains étaient encore en usage. Aussi ne

retrouve-t-on ces enduits que sur les édifices primodiaux que présentant les caractères de la plus haute antiquité.

/

Pour bien comprendre ce mode remarquable de recrépement, je prendrai la Cathédrale de Tournay où le stuc roman était conservé presque partout à l'intérieur de la partie romane lors du commencement des travaux et où il existe même encore aujourd'hui dans plusieurs parties de l'extérieur. C'est en interrogeant avec soin un édifice de ce genre au moment où l'on enlève les badigeons des derniers siècles, que l'on peut se faire une idée nette et précise de ce qu'étaient les édifices religieux du style roman primordial avant les dégradations que leur ont fait subir un vandalisme malveillant ou ce qui revient au même, un amour peu éclairé.

Lorsque j'ai obtenu les fonds nécessaires à la restauration de la cathédrale de Tournay, le premier soin fut d'enlever la maçonnerie qui bouchait toutes les galeries supérieures de l'édifice et d'enlever le badigeon qui en polluerait tous les murs.

Toutes les galeries supérieures de la nef, du transept et du chœur étaient maçonnées à plein et plafonnées par-dessus, au point qu'on n'en voyait nulle trace et que tout le haut de l'édifice représentait à l'intérieur de grandes murailles plates sans la moindre trace de chapiteau, de colonnette ou d'ornementation. Nous fîmes disparaître toutes ces maçonneries et enlever six à huit mille tombereaux de bois non de l'église. Cette opération se fit avec rapidité et alors une métamorphose complète s'était opérée ; il fallait qu'une basilique nouvelle avait succédé comme par enchantement à l'ancienne tant était grande la dissemblance de ces galeries élégantes avec les surfaces plates que nous venions de faire disparaître.

Alors nous commençâmes à enlever les peintures boueuses qui recouvraient indistinctement tout l'intérieur de l'édifice. Il fut facile de voir que les plus anciennes couches générales appliquées avaient été un lait de chaux, puis l'ocre avait pris sa place et comme on peignait l'édifice tous les 20 à 25 ans, on couvrait la main de couches boueuses dont on avait souillé tout l'intérieur de ce magnifique édifice. Sur les places, il y avait l'épaisseur de près d'un franc, et d'une pièce de 2 fr. ou même de 5 fr. dans les creux, en sorte que c'est à peine si l'on pouvait distinguer les formes des chapiteaux si remarquables de la cathédrale.

Les couches de badigeon enlevées, voici dans quel état nous trouvons l'édifice.

Dans le chœur dont l'architecture est ogivale et la construction un grand appareil, la pierre était nue et sans aucune espèce de revêtement en plâtre. Mais toutes les colonnettes étaient peintes de couleurs différentes, les unes en vert foncé, les autres en

rouge pourpre foncé, d'autres encore en couleurs différentes, comme on peut encore le voir aujourd'hui dans la carolle de gauche qui n'a pas jusqu'ici subi de restauration. Les nervures des voûtes étaient couvertes de bandelettes de couleur, tantôt longitudinales peintes, tantôt transversalement dans la forme qu'on nomme en termes héraldiques, chevronnée de deux couleurs, par exemple blanc et rouge.

/

Quant à la partie romane, le badigeon enlevé, nous la trouvons toute entière recouverte d'un stuc blanchâtre d'une extrême dureté et d'un beau poli, sur lequel ?? en beaucoup d'endroits dans le transept des peintures polychromes dont nous parlerons plus tard, ou même des tableaux à fresque. Les murailles les voûtes, les pilastres, les colonnes, tout était recouvert de ce stuc que j'appellerai stuc roman ; il n'y avait sans stuc que les parties ciselées ou polies, savoir les chapiteaux et leurs bases ainsi que les colonnettes dégagées et les petites corniches, les murailles, les voûtes et leurs nervures, les arcs-doubleaux (sic), les bandeaux des absides, en un mot toutes les parties de l'édifice étaient recouvertes de stuc roman sur lequel se détachaient les colonnettes dégagées, les chapiteaux et leurs bases et les petites corniches ce qui faisait l'effet le plus original et le plus beau que l'on puisse voir ; c'était comme de la musique pour l'oeil.

Les grosses colonnes des absides du transept avaient aussi une très mince couche de stuc, mais ce stuc était tombé en beaucoup d'endroit et n'avait pas été remplacé. Dans la nef, au contraire, le stuc des pilastres tombé très anciennement par l'effet de la foule des fidèles dans les chapelles qu'on y avait accolées, avait été remplacé il y a plusieurs siècles par un ciment à poils de vache dont la mauvaise qualité contrastait singulièrement avec la supériorité du stuc roman.

A l'extérieur, toute la partie romane ou tout au moins la nef, avait aussi été revêtue d'un ciment roman, excepté les colonnettes moins ? les corniches, les archivoltes et les corbeaux.

Mais ce ciment, soit par l'effet de l'air ou autrement n'a plus la dureté et la densité de celui de l'intérieur de l'édifice. On ne peut cependant nier son existence, puisqu'on le retrouve dans les parties les moins exposées à la pluie comme dans l'enfoncement des fenêtres et derrière la galerie supérieure de la nef. En plus, ?? de ce mode de construction.

Des personnes ont prétendu que le ciment qui revêt toute la partie romane ne remontait pas à une époque fort ancienne. M. d'Anstaing a soutenu qu'il ne datait que du dix septième siècle prétendant que l'on retrouvait des couleurs primitives sous le ciment. Cette assertion

est complètement dénuée de fondement et provient d'un examen fait avec une légèreté bien déplorable lors qu'on pense qu'il a servi de base à l'enlèvement du stuc d'une grande partie de l'édifice. En fait, jamais on n'a observé et maintenant encore on ne saurait montrer de couleurs en dessous du stuc primitif, stuc qu'il n'est pas permis de confondre avec les mortiers à poil de vache qui sont d'époque moderne. Mais voici ce qui a eu lieu à une époque très reculée. Nous avons dit que par suite de diverses causes, le stuc était tombé très anciennement de la partie des piliers de la nef sur laquelle s'appuyaient les fidèles, alors sans se donner la peine de remettre du ciment aux endroits où il était tombé, on peint certains de ces pilastres en appliquant la couleur sur le stuc là où il existait encore, et sur la pierre dans les lieux où il était tombé. Plus tard, on a appliqué du ciment à poils sur les endroits où le stuc était tombé et voilà comment il se fait que l'on trouve parfois des couleurs anciennes sous ce ciment à poils.

/

Mais quant au ciment roman primitif, il est inexact de dire que jamais il ait existé de la couleur entre la pierre et lui. C'est ce dont on peut s'assurer encore facilement aujourd'hui. Sur les pilastres et les piliers on ne l'a pas enlevé. La chute du ciment roman aux piliers de la nef est tellement ancienne qu'à l'avant du pilier de droite situé en face de celui qui était placé au 11^e ?? l'ancien autel paroissial, la pierre est réellement polie par le frottement des fidèles, et l'on conçoit combien de temps il a fallu pour avoir ce résultat. Or cet autel a cessé d'exister depuis des siècles, ce qui permet de penser que la chute du ciment roman a dû avoir lieu dès avant le onzième siècle.

Une autre preuve de l'antiquité du stuc roman ce sont les peintures à fresque que l'on y a rencontrées, surtout dans le transept, et qui ont été si malheureusement détruites par l'enlèvement du stuc, peintures dont plusieurs remontaient à une très haute antiquité. Ainsi au dessus de l'autel de la Vierge dans le transept, au milieu d'une vaste fresque en couleur porphyre qui entravait les ? doubleaux se trouvait un tableau représentant au sommet un très grand écusson aux armes de France supporté par des anges. Or Tournay, l'une des bonnes villes de France au Moyen âge comme berceau de la monarchie cessa d'appartenir à la France en 1513. Cette fresque ainsi que le stuc sur lequel elle était appliquée était donc antérieure à cette époque. Les fleurs de lys ne peuvent en effet se rapporter qu'à une époque où Tournay était sous la domination des rois de France et l'art indiquait qu'elles avaient dû être peintes vers le quatorzième siècle. De l'autre côté du transept est le tableau à fresque représentant Ste Marguerite et qui heureusement existe encore (?). Le savant M. Didron dont l'opinion fait autorité en cette matière regarde cette fresque comme du onzième ou douzième siècle et il m'a déclaré qu'au retour de son voyage en Grèce il avait été frappé de l'analogie de ce tableau, au point de vue de l'art, avec ceux qu'il venait d'observer et qui remontaient à cette date. Le stuc sur lequel cette peinture est appliquée est donc antérieur à cette époque.

Une observation plus concluante encore est celle qui résulte de la construction du chœur ogival. Le chœur fut élevé en l'an 1110, et appliqué contre les maçonneries de ce qui demeurait de la partie romane. Or, aux endroits où la construction nouvelle vient s'appliquer sur l'ancien on retrouve encore le stuc attaché à l'ancienne maçonnerie romane et recouvert par la maçonnerie ogivale. Les divers faits démontrent jusqu'à l'évidence l'antiquité du stuc roman ; ils prouvent que cet enduit appartient à l'époque de la construction de l'édifice et forme l'un des principaux caractères de son style, caractère que l'on aurait du avant tout respecter et qu'il est profondément affligeant d'avoir vu disparaître pour mettre à nu une pierre brute et à peine taillée, dont l'aspect dans cet état est désagréable à l'oeil, et qui évidemment n'avait subi une préparation (sic) mais grossière que pour donner des points d'amorce et d'attache à l'enduit dont on voulait que ses parois fussent revêtues.

/

Nous venons de démontrer l'antiquité du stuc roman dans la cathédrale de Tournay. Nous avons établi que ce genre d'enduits était usité dans les constructions romaines, en sorte que son emploi dans les édifices romano-byzantin est un caractère d'une haute antiquité, une démonstration que ces édifices remontent à une époque où les traditions du mode de construire à la romaine existaient encore. Lors du congrès archéologique de Lille, M. Bachy a fait remarquer que le stuc ou ciment roman de la cathédrale de Tournay est analogue à celui qui recouvre les murs des constructions romaines de Bavay vers le Quesnoy ; M. Verly a déclaré que le souterrain d'Amboise connu sous le nom de grenier de César est recouvert d'un ciment semblable. Moi-même j'ai étudié avec tout le soin dont je suis capable le palais des Thermes de Julien à Paris et je me suis assuré que cet édifice, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, était entièrement revêtu d'une couche de ciment ou stuc tellement analogue à celui de Tournay que c'est à peine si l'on peut distinguer l'un de l'autre. Seulement à Tournay le ciment ne présente pas de gravier à cause qu'il n'existe pas de gravier dans le Tournais ou le sol est une argile douce et les rivières limonneuses et où il serait absolument impossible de s'en procurer. Au reste le ciment des Thermes n'est point partout le même et ne contient pas toujours du gravier. Dans les conduits aquatiques de cet édifice romain, on a employé une cendrée en chaux hydrolique qui me paraît sans nul doute être fabriquée avec de la chaux de Tournay et des ?? de charbon, précisément comme la cendrée se pratique encore de nos jours. A l'intérieur, le stuc rappelle complètement celui de notre cathédrale et l'enduit extérieur des deux édifices présente aussi la plus grande analogie.

Ce qui caractérise l'enduit roman intérieur de la cathédrale de

Tournay, c'est son adhérence, sa dureté et sa sonorité. Son adhérence est telle que l'on doit employer le marteau pour l'enlever ; il y a bien ça et là quelques places où l'action du temps a fait disparaître cette adhérence, mais presque partout elle persiste et j'ai vu en plusieurs joints briser la pierre pour l'enlever. Les morceaux que je place sous les yeux de l'académie en fournissent la preuve. Quant à sa dureté, on peut la constater en essayant de rompre un morceau avec les deux mains ; quelques efforts que l'on fasse, le plus souvent cela est impossible. La sonorité du stuc roman est très remarquable, car quand on en frappe deux morceaux l'un contre l'autre, ils rendent un son comme si l'on frappait deux morceaux de marbre ou de porcelaine ; aussi son tissu est-il compact et d'une densité qu'on ne retrouve pas dans les mortiers et les enduits employés de nos jours.

/

Mon savant confrère et ami M. Stas a bien voulu en faire l'analyse chimique. Voici les observations que je dois à son obligeance.

/

Les enduit s'appliquaient pour ôter aux édifices primordiaux leur caractère de rudesse et comme tradition de l'art romain. Construits en petit ou en moyen appareil, ces édifices eussent sans cela présenté des surfaces rocailleuses et désagréables à l'oeil ; c'est cette considération qui a donné naissance aux enduits. Ceux-ci, mais comme le marbre et d'une couleur douce à la vue, étaient par eux-mêmes propres à donner aux édifices qui en étaient revêtus un caractère de propreté et d'élégance. Leur couleur blanchâtre rappelait même celle du marbre blanc de l'Italie et sur leur surface polie on pouvait appliquer des couleurs polychromes ou peindre des tableaux. Les enduits étaient donc la préparation obligée, mais non le but nécessaire de la peinture, tellement que dans beaucoup d'édifices primordiaux, les murs et les colonnes de la nef en présentent que peu ou même pas de couleurs, tandis que le sanctuaire est richement orné. ? encore nous prenons pour exemple Notre Dame de Tournay où après l'enlèvement des diverses couches de badigeon, nous avons pu voir dans tous ses détails le système de coloriage d'un édifice roman primordial.

La nef de N.D. de Tournay ne me paraît pas avoir possédé de couleurs polychromes simple et ?, elle était imposante par ses dessus ? ornés de voûtes superposées, par la ? de son triforium et par ses piliers recouverts de stuc sur lesquels se détachaient les chapiteaux et les bases de ses demi colonnes engagées et les colonnettes octogones dont la couleur de pierre contrastait avec le ton blanchâtre du stuc roman. Les divers fragments de peintures que l'on observe dans cette partie ? par

ce caractère d' ? qui indique un travail primitif et il faut croire que les couleurs que l'on rencontre çà et là appartiennent à des destinations spéciales et par ? des temps postérieurs. C'est ? du transept que commence les peintures de l'édifice ; le vestibule était nu, le sanctuaire devait présenter un caractère imposant de décors et de richesse.

Dans le transept, toutes les colonnes étaient coloriées ; les plus grosses en ? rouge, tandis que les colonnetes allongées qui les accompagent étaient peintes en noir et les colonnettes supérieures en blanc. Tous les plats de maçonnerie du côté de la nef et le long des absides avaient conservé la couleur du stuc seulement des archivolttes étaient figurée en rouge au dessus de toutes les voussures. Quant aux chapiteaux, ils étaient peints de différentes couleurs, les uns à l'eau, d'autres à l'encaustique. Les couleurs de ces peintures polychromes étaient peu nombreuses et sans mélange. C'était le rouge tête morte (de fer) le rouge violacé qui en est une variante, l'ocre jaune, le vert de gris, le noir, et l'outremer. Dans les chapiteaux (sic) à l'encaustique l'or remplaçait l'ocre jaune. La voûte était en stuc naturel, mais ses nervures étaient peintes et les bandeaux présentaient divers systèmes de coloriage. La pl. II due au talent de M. Pollet représente le coloriage du transept rétabli d'après ce que nous avons observé à l'époque de l'enlèvement du badigeon.